

# Perica cherche une alternative à la voiture

L'association du parc d'entreprises de Rilleux-Caluire a convaincu 13 de ses membres de tenter des expériences pour faciliter les déplacements des salariés

**L**E COVOITURAGE inter-entreprises avec une base de données des personnes participantes. Un parc automobile ou de vélos inter-entreprises. Des dessertes et fréquences supplémentaires ou tarifs préférentiels sur les abonnements au Sytral et à la SNCF... Ces mesures n'ont pas encore vu le jour mais font partie des idées que l'association des entreprises de Perica veut développer. L'objectif est simple: faciliter les déplacements du personnel des entreprises et les inciter à utiliser davantage les transports en commun ou dits doux.

L'association Perica a déjà convaincu 13 entreprises, représentant 3000 salariés, de confier au bureau Altermodal une mission d'étude visant à mettre en place un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE). Ce dernier leur a présenté, mardi matin à l'antenne rilleux-caluire de la Chambre de Commerce et d'Industrie, le détail de l'étude qui sera menée. Objectifs: trouver des solutions alternatives avantageuses à la voiture, respectueuses de l'environnement et les promouvoir dans les entreprises.

## Une phase de concertation

La première étape qui commence ce mois-ci établira un diagnostic. Altermodal a déjà procédé à une géolocalisation de tous les salariés des entreprises intéressées. «Les personnes habitant dans un rayon de 1,5 kilomètre sont susceptibles de venir à pied, à vélo dans un rayon de trois kilomètres et avec les transports en commun si le trajet est inférieur ou égal à 30 minutes», a expliqué Jérôme Petit d'Altermodal. Les salariés seront associés aux réflexions. Comment? Altermodal va chapeauter des groupes de travail de salariés dans les entreprises qui évalueront leurs besoins et difficultés concernant leurs déplacements professionnels. Une réunion aura lieu avec le bureau d'études. Une enquête par questionnaire afin de connaître les pratiques de déplacement sera également menée en parallèle.

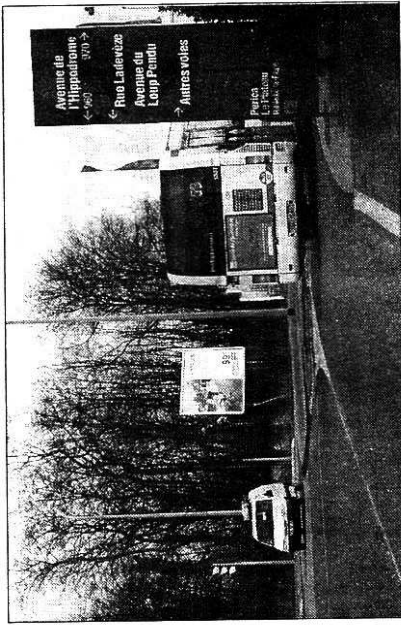
## Des solutions concrètes pour la rentrée 2007

La phase d'évaluation sera complétée par un travail de sensibilisation. En particulier au sujet des coûts pour les sala-

riés ainsi que pour les entreprises engendrés par les déplacements en voiture. «Une voiture coûte 0,25 euros au kilomètre, a lancé Jérôme Petit. Et c'est un coût foncier pour l'entreprise avec les parkings qui sont des zones mortes et bloquent leur expansion». Des campagnes d'affichages seront menées pour sensibiliser les personnels et présenter les autres pratiques de déplacements.

Les premières mesures, notamment sur le covoiturage, sont espérées pour la rentrée 2007.

Bertrand Enjalbal



Des tarifs préférentiels pour les transports en commun : c'est l'une des idées avancées par l'association des entreprises de Perica / Photo X.B

## « Le covoiturage à la rentrée »

du changement et lancer ce projet avec le Grand Lyon et la Chambre de Commerce et d'Industrie»

>>>Comment allez-vous mener la concertation dans votre entreprise?

On va essayer de prendre des volontaires qui soient représentatifs des salariés, selon les zones géographiques d'habitations et des métiers. Une caisse finit tard le soir mais ceux qui ren- plissent les rayons, finissent plus

tôt. Ils n'ont pas les mêmes pratiques de déplacement

>>>Êtes-vous optimiste quant à la réalisation de ce PDIE? Oui. Je pense que le covoiturage sera mis en place à la rentrée 2007. Des abonnements aux transports en commun à prix préférentiels peuvent aussi intéresser beaucoup de salariés. C'est même un atout pour embaucher

Propos recueillis par Bertrand Enjalbal